

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. *L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste.* Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront d'avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1. PAR AN }

SOMMAIRE.

Recus de la Semaine : Un héros chrétien, le Frère Cellite, en Belgique.—Adresse présentée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, à l'ouverture de l'Exposition Provinciale à Montréal; réponse de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur T. Robitaille.—Nécrologie : le Révd Joseph Bonenfant, ancien curé de Berthier.

Causerie Agricole : Les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles.

Sujets divers : Association forestière Canadienne de la Province de Québec.—Le son de blé et le son de seigle au point de vue alimentaire.

Choix et autres : Exhibition agricole et industrielle de la société d'agriculture du comté de Kamouraska, le 5 octobre prochain, au village de St-Louis de Kamouraska.—Le progrès agricole; ce qu'il convient de faire pour l'activer.—Un plan de colonisation par Son Excellence le Marquis de Lorne, Gouverneur-Général de la Puissance du Canada.—Persil pour l'hiver.

Recettes : Emploi des marrons-d'Inde (fruits du marronnier) pour faire disparaître les taches de linge.—Remède contre la météorisation des ruminants.

Prime offerte à nos abonnés.—Ceux de nos abonnés qui auront payé leur abonnement (ainsi que leurs arrérages s'il y en a) jusqu'au 1er août 1883, avant le premier octobre prochain, recevront une magnifique brochure devant intéresser tout particulièrement les cultivateurs. Cette brochure a été publiée pour la première fois en 1790, par la Société d'agriculture du Canada, et a pour titre : "Papiers et lettres sur l'agriculture, recommandés à l'attention des cultivateurs Canadiens par la Société d'agriculture au Canada."

REVUE DE LA SEMAINE

Un héros chrétien.—Un arrêté royal du 30 janvier dernier a accordé la croix civique de première classe au Frère Cellite, dans le monde J. Antonis, du couvent de Lierre, en Belgique, pour services rendus pendant le choléra. Nous reproduisons le récit de la *Gazette de Lierre* :

Dans le courant de l'été passé, le couvent de Lierre reçut une personne, envoyée par le bourgmestre de Willebringen, demandant instamment un Frère pour une famille de cette localité, située près de Tirlemont. Le frère Henri y fut envoyé.

Arrivé à destination, on lui indiqua une petite métairie, où la maladie avait déjà emporté une victime. Le Frère s'y rendit, mais quel spectacle se présenta à ses regards! Dans un petit réduit gisaient quatre enfants! et dans une seconde place le père et la mère, tous atteints du typhus, un d'eux même tellement furieux de la fièvre qu'on avait été obligé de le lier. Pour comble de malheur cette famille était totalement abandonnée.

Comme il arrive souvent, à la naissance de la maladie, une peur panique s'était emparée du village. Personne qui osât soigner ou secourir les malheureux, personne qui voulût mettre le pied dans leur demeure. A peine, sur leurs instances, obtinrent-ils, à travers les barreaux d'une lucarne, une cruche d'eau pour étancher leur soif brûlante.

A ce spectacle navrant, le Frère sentit son cœur déborder de pitié et de charité chrétienne. Dédaignant le danger, il se mit de suite à l'œuvre : récurant l'habitation, veillant les malades, les soignant nuit et jour, en un mot leur rendant tous les services qu'exigeait leur état.

Pendant des semaines il continua cette mission de dévouement, qui était d'autant plus difficile que les voisins se refusaient à tout contact avec le Frère. Aucun d'eux ne voulut le recevoir sous son toit, quand, harassé de fatigue, il était obligé de prendre quelque